

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootecniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale452-472
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)473-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUSA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES CITADINS GWA RURALISÉS ET CONFLITS FONCIERS À ALÉPÉ

SOCIO-ECONOMIC INTEGRATION OF YOUNG URBAN GWA DWELLERS RETURNED TO RURAL AREAS AND LAND CONFLICTS IN ALÉPÉ

Assamoi Omer YAPI

Socio-criminologue, Enseignant-chercheur, Université de Bondoukou, UFR-SHS, Département de Socio-Anthropologie du Développement (Côte d'Ivoire)
E-mail : assamoiyapi@gmail.com

Résumé : La question de l'insertion socio-économique des jeunes citadins de retour en milieu rural est un enjeu crucial dans de nombreuses régions d'Afrique, notamment en Côte d'Ivoire. À Oghlwapo, les jeunes Gwa qui quittent la ville pour leur village d'origine font face à des défis importants. L'accès à la terre, ressource essentielle pour l'insertion socio-économique, est au cœur de tensions croissantes. Cette étude a donc pour objectif d'analyser les difficultés liées à l'insertion socio-économique des jeunes citadins Gwa de retour dans leurs villages. L'hypothèse est la suivante : la situation d'insertion socio-économique des jeunes citadins Gwa de retour en milieu rural est au fondement des conflits fonciers à Oghlwapo. Une enquête menée auprès de 170 personnes (jeunes, personnes âgées, autorités traditionnelles, autochtones, allochtones et autorités départementales) révèle des obstacles majeurs tels que : l'attribution incontrôlée des terres par les autochtones, la marchandisation abusive du foncier et la pénurie de terres. Ces facteurs empêchent l'intégration des jeunes Gwa ruralisés et alimentent les tensions. L'accès limité à la terre bloque leur insertion socio-économique, les empêchant de se projeter durablement en milieu rural. L'étude, basée sur les méthodes d'analyse qualitative et quantitative et sur les instruments de recueil de données tels que la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête-interrogation, souligne que ces difficultés susmentionnées sont au fondement des conflits fonciers à Oghlwapo. Les résultats montrent la nécessité d'améliorer l'accès à la terre pour favoriser l'insertion des jeunes et réduire les tensions foncières en milieu rural.

Mots-clés : Conflits fonciers ; Côte d'Ivoire ; foncier coutumier ; insertion socio-économique ; jeunes ruralisés.

Abstract: The socio-economic integration of young urban dwellers returning to rural areas is a crucial issue in many regions of Africa, particularly in Côte d'Ivoire. In Oghlwapo, young Gwa people leaving the city for their villages of origin face significant challenges. Access to land, an essential resource for socio-economic integration, is at the heart of growing tensions. This study therefore aims to analyze the difficulties related to the socio-economic integration of young urban Gwa people returning to their villages. The hypothesis is as follows: the socio-economic integration situation of young urban Gwa people returning to rural areas is at the root of land conflicts in Oghlwapo. A survey conducted with 170 people (young people, elders, traditional authorities, indigenous people, non-indigenous people, and departmental authorities) reveals major obstacles such as: the uncontrolled allocation of land by indigenous people, the abusive commodification of land, and land scarcity. These factors hinder the integration of ruralized Gwa youth and fuel tensions. Limited access to land blocks their socio-economic integration, preventing them from establishing a long-term future in rural areas. The study, based on qualitative and quantitative analysis methods and data collection tools such as documentary research, direct observation, and surveys, highlights that these aforementioned difficulties underlie land conflicts in Oghlwapo. The results demonstrate the need to improve access to land to promote the integration of young people and reduce land tensions in rural areas.

Keywords: Land conflicts; Côte d'Ivoire; customary land tenure; socio-economic integration; ruralized youth.

Introduction

La question foncière en Afrique subsaharienne, notamment en Côte d'Ivoire, est devenue l'un des principaux déterminants de la stabilité sociale et politique. La conjonction de la croissance démographique, de l'urbanisation accélérée et de la financiarisation de l'agriculture transforme la terre en ressource stratégique dont la rareté relative alimente des concurrences multiformes. Le médiateur de la République en 2022, selon la cartographie nationale des conflits fonciers en Côte d'Ivoire, confirme cette tendance en plaçant les litiges fonciers ruraux et urbains au premier rang des menaces à la paix, devant les conflits politiques. Cette situation continentale prend en Côte d'Ivoire une acuité particulière du fait de l'histoire longue des migrations agricoles et de l'épuisement des fronts pionniers. Pour G. Soro (2019 : 65-82), la situation foncière des terroirs villageois de l'Ouest ivoirien résulte de la densification des lignages : la terre disponible par actif masculin chute, les jachères se raccourcissent et les limites entre patrimoines familiaux deviennent l'objet de micro-contestations quotidiennes. Y. C. Adou (2019 : 385) observe un processus identique en pays Attié-Gwa, avec une situation aggravante : la proximité d'Abidjan fait du département d'Alépé une zone de report de la spéculation périurbaine. Y. J. Koffi (2020 : 77-93) confirme que les villages du département ne disposent plus de réserves foncières lignagères capables d'absorber les demandes nouvelles sans provoquer de tensions. Le Ministère de la construction en 2023, s'appuyant sur l'état des lieux du foncier urbain et rural en Côte d'Ivoire, objective cette rareté : plus de 80 % des parcelles du territoire national demeurent hors du domaine foncier officiel, ce qui concentre la compétition sur les rares terres titrées. Pour K. Assi (2021 : 48), la baisse de la pluviométrie dans le Sud-Est depuis 2015 pousse les producteurs à conquérir les bas-fonds, derniers espaces hydromorphes disponibles et déjà appropriés. R. Balac (2020 : 1-18) documente comment l'attribution de concessions à des firmes d'exploitation d'hévéa ou de palmier réduit l'assiette foncière villageoise et crée un sentiment d'encerclement chez les communautés. D'autres auteurs, tel A. Anoh (2023 : 55-72), observent que les Comités villageois de Gestion Foncière Rurale, créés par la loi de 1998, sont inopérants dans le département d'Alépé faute de moyens et de légitimité, laissant un vide comblé par la violence liée au foncier.

Il importe de souligner que le problème de la monétarisation foncière des rapports sociaux est l'un des éléments provocateurs des conflits en zone rurale. Ainsi, S. Zabré (2022 : 45-64) analyse comment l'argent est devenu l'étalon unique de la valeur : la terre n'est plus un patrimoine à transmettre mais un actif à liquider le plus rapidement possible pour répondre à un besoin de santé, de scolarité ou de migration. Cela conduit à des ventes de terres anarchiques, créant des conflits intra et extrafamiliaux entre acteurs du milieu rural. J.-P. Chauveau (2020 : 15-42) rappelle que les politiques de mise en valeur de la zone forestière dans les années 1970-1990 ont reposé sur des contrats moraux entre tuteurs autochtones et migrants

allochtones. Ces contrats, fondés sur le don de terre contre redevances symboliques et allégeance, sont aujourd'hui réinterprétés par les descendants des deux parties, créant un premier niveau de litige. J. Grajales (2020 : 43-68) insiste sur le rôle des politiques publiques : pour lui, ces politiques publiques encouragent l'installation des étrangers pour augmenter la production. L'État a donc produit des entrepreneurs politiques du foncier qui revendiquent désormais des droits de propriété.

L'apport majeur des travaux récents est de montrer que le conflit ne vient plus du premier migrant mais de la chaîne d'installation qu'il enclenche. Ainsi, J.-P. Colin (2020 : 55-78) analyse ce mécanisme dans l'hévéaculture villageoise : une fois sécurisé, le premier allochtone fait venir d'autres migrants, transformant un accord bilatéral en dynamique de peuplement. Ce sont ces « migrants des migrants » qui entrent en conflit avec les cadets autochtones, car le pacte initial ne les couvrait pas. Pour D. N. Kouamé (2021 : 65-84), on assiste donc à une dépossession par paliers. L'auteur fait savoir que les autochtones perdent progressivement le contrôle de portions de terroir au profit de personnes avec qui ils n'ont jamais contracté ni négocié de contrat foncier. Le cas du département d'Alépé est emblématique. K. E. N'Guessan (2023 : 33-50) documente comment des communautés burkinabées installées dans les années 1980 sont devenues suffisamment nombreuses et organisées pour attribuer elles-mêmes des terres aux nouveaux arrivants, court-circuitant les tuteurs Gwa. L. Bamba (2021 : 88-104) qualifie ce processus de « rupture du pacte moral initial du tutorat » : le migrant n'est plus demandeur, il est offreur de terre.

Cette autonomisation a une conséquence politique analysée par R. Banégas (2019 : 5-28), qui souligne que toute tentative de reprise des terres par les autochtones est disqualifiée dans l'espace public comme xénophobe ou comme remise en cause de la cohésion nationale, ce qui paralyse l'arbitrage coutumier. A. Cutolo (2020 : 789-810) prolonge en montrant que l'autochtonie devient une ressource défensive mobilisée par les autochtones pour exclure, mais cette ressource est délégitimée par les discours nationaux sur l'ivoirité apaisée. L'effet sur les cadets autochtones est mesuré par O. Dembélé (2021 : 145-167), qui indique que, voyant les terres familiales occupées par les « étrangers des étrangers », ils développent un ressentiment qui se retourne contre leurs propres aînés, accusés d'avoir bradé le patrimoine contre des cadeaux ou des dots. P. Lavigne Delville (2020 : 7-30) conclut que le tutorat, pensé comme mécanisme d'intégration, fonctionne désormais comme accélérateur de fragmentation. La migration n'est donc plus un stock historique mais un flux auto-entretenu qui échappe aux régulations fondatrices.

S. Ouattara (2021 : 101-120) et K. Aka (2020 : 112-130) documentent l'implication directe des chefs de village et des jeunes déscolarisés dans la vente de parcelles, transformant les chefferies en « guichets fonciers » concurrents de l'administration. C. Bouquet (2019 : 301-302) explique le basculement par deux facteurs : la

monétarisation des rapports sociaux qui fait de la terre le seul capital liquide, et l'affaiblissement de l'autorité des aînés sur les cadets qui vendent sans autorisation lignagère. Certains auteurs, comme A. Yapi (2022 : 1-18), observent à Oghlwapo que la « génération Djougbo », arrivée à la tête de la chefferie, a massivement bradé des terres pour financer des projets individuels. Cela a suscité un mécontentement au sein de la population villageoise, qui a demandé la destitution de cette génération à la tête de la chefferie. J.-M. K. Attien (2019 : 45-62) décrit le même arbitrage à Bouaké : les détenteurs de bas-fonds préfèrent céder leurs parcelles aux promoteurs immobiliers plutôt que de les louer aux maraîchers, car une vente équivaut à vingt ans de location sans les aléas de gestion. Pour J.-P. Berrou (2021 : 77-96), ce comportement est rationnel en contexte de chômage massif et d'absence de crédit rural : la terre devient l'unique actif permettant de saisir une opportunité économique. L. Pasquier-Doumer (2020 : 55-78) et B. H. Guétat (2021 : 101-119) montrent que les femmes participent également à cette marchandisation en vendant leurs petites parcelles vivrières pour financer d'autres besoins qu'elles considèrent comme importants. Le résultat, analysé par M. Koné (2022 : 199-218), est l'apparition d'une catégorie nouvelle : les « sans-terre autochtones ». Pour l'auteur, ayant vendu leur patrimoine, ils deviennent paradoxalement les plus virulents contre les acheteurs allochtones et contre leurs frères qui possèdent encore de la terre. S. Hagberg (2019 : 121-140) nomme ce phénomène « guerre des cadets » : un conflit horizontal entre autochtones pour le contrôle des dernières terres non vendues. Le paradoxe est total, car ceux qui alimentent le marché aujourd'hui seront les entrepreneurs de conflit demain, lorsqu'ils contesteront l'occupation des acheteurs au nom de droits lignagers qu'ils ont eux-mêmes monnayés.

Certains auteurs mentionnent le problème de l'épuisement des jachères comme l'un des éléments qui suscitent les conflits fonciers en zone rurale. S. Diallo (2020 : 201-215) et B. Fofana (2021 : 89-102) mesurent dans le Sud-Est ivoirien la chute de la durée moyenne de jachère de 15 ans en 1990 à 3 ans en 2020. Cette réduction supprime la fonction de régénération de la fertilité des sols et contraint les producteurs à deux stratégies, toutes deux conflictuelles : l'extension des surfaces ou l'intensification par les intrants, coûteuse. K. Traoré (2022 : 1-9) ajoute une contrainte structurelle : l'hévéa, culture dominante à Alépé, gèle les terres pour trente ans et interdit toute rotation culture-jachère. Une plantation d'hévéa est une sortie définitive du système agraire flexible qui permettait auparavant d'ajuster les droits fonciers aux cycles démographiques. A. Coulibaly (2023 : 22-31) parle de « course à la terre neuve » : les paysans, confrontés à la baisse des rendements, cherchent à défricher les derniers espaces disponibles que sont les forêts classées et les bas-fonds. Ces espaces étant eux-mêmes l'objet de convoitises urbaines ou de programmes de protection, leur mise en culture génère des conflits avec l'État et entre usagers. A. Attané (2019 : 1-8) fait le lien direct avec la jeunesse : pour lui, les jeunes qui reviennent au village arrivent dans des terroirs où il n'y a plus de « brousse » à donner, c'est-à-dire plus de terre en friche sur laquelle un chef de

famille pouvait installer un cadet. L. Proteau (2020 : 33-52) note que le mécanisme traditionnel d'insertion des cadets par octroi d'une portion de forêt à défricher a disparu. M. Sanogo (2021 : 89-106) résume la bascule historique : on est passé de « conflits à somme positive », où l'extension des surfaces profitait à tous grâce à la disponibilité en terre, à des « conflits à somme nulle », où l'installation d'un nouveau cultivateur signifie mécaniquement la réduction du patrimoine d'un autre.

Ces différentes études apportent une contribution certaine à la compréhension de la question foncière en milieu rural tout en exposant un certain nombre de facteurs susceptibles d'être à l'origine de ces conflits liés au foncier rural. Toutefois, elles ne mettent pas en relation l'insertion socio-économique des jeunes citadins autochtones ruralisés de retour dans leur village d'origine et les conflits fonciers. Or depuis quelque temps, selon nos enquêtes de terrain, la sous-préfecture d'Oghlwapo est confrontée à un problème d'insertion socio-économique massif des jeunes citadins de retour en milieu rural. Ce retour massif des jeunes citadins en milieu rural s'accompagne de quête d'espace cultivable, d'où des tensions foncières à Oghlwapo, département d'Alépé.

Ainsi, dans le cadre de notre étude, nous avons convoqué la théorie de la tension de R. Merton (1938 : 672-682). Cette théorie de la tension de Merton explique que le conflit naît quand le but culturel dominant (l'installation agricole du jeune Gwa) n'est pas accessible par les moyens légitimes prévus par la coutume. À Oghlwapo, l'attribution coutumière de la terre est bloquée par la vente du patrimoine par les aînés et la raréfaction foncière. Le jeune conserve le but mais rejette le moyen institutionnel et adopte l'innovation : vente informelle ou occupation illégale. Ce recours à un moyen non légitime génère des tensions et les conflits fonciers. La théorie montre ainsi que la déviance n'est pas individuelle mais le produit d'une structure sociale. Ainsi, pour Merton, les conflits fonciers peuvent être lus comme des comportements déviants collectifs qui naissent d'une tension entre les objectifs valorisés par la société et les moyens légitimes disponibles pour les atteindre. En effet, l'insertion devient source de tension quand le jeune Gwa maintient le but d'être propriétaire terrien comme condition d'adulte, mais que la rareté des terres, la vente et la défaillance de la régulation lui ferment les voies coutumières d'accès. Il doit donc choisir entre abandonner le but poursuivi, tricher sur les moyens ou entrer en conflit. Dans ce contexte, on peut se demander si cette quête liée à l'insertion socio-économique en milieu rural des jeunes citadins autochtones Gwa, particulièrement à Oghlwapo, n'explique pas les conflits fonciers dans cette zone du département d'Alépé.

L'étude a pour objectif d'analyser les difficultés liées à l'insertion socio-économique en milieu rural des jeunes citadins Gwa de retour dans leur village d'origine, qui génèrent des conflits fonciers dans cette zone. Au regard de cette question et de l'objectif, nous formulons l'hypothèse suivante : la situation d'intégration socio-économique des jeunes citadins Gwa de retour en milieu rural

est au fondement des conflits liés au foncier rural dans la sous-préfecture d'Oghlwapo (département d'Alépé).

1. Méthodologie

1.1. Site et participants

L'étude a été menée dans la sous-préfecture d'Oghlwapo, précisément dans les villages de N'Gokro, N'Grakon et Monga, dans le but de saisir notre objet d'étude qui relève d'une complexité sociale. À cet effet, nous avons diversifié nos sources d'information. Il importe de souligner qu'Oghlwapo est une zone de contact où la pression urbaine d'Abidjan se fait sentir avec une marchandisation accélérée des terres et des conflits récurrents entre autochtones et acquéreurs. Ces trois villages ont été retenus sur les huit villages que compte la sous-préfecture d'Oghlwapo parce qu'ils concentrent à la fois des jeunes Gwa revenus de la ville et des litiges fonciers documentés auprès de la chefferie locale sur les cinq dernières années. Cette diversité permet de comparer les dynamiques d'insertion selon l'intensité de la pénurie et du marché.

Ainsi, en fonction des objectifs fixés, les investigations de terrain se sont déroulées sur une période de 45 jours, entre novembre et décembre 2025. Cette durée a permis de conduire les enquêtes dans de bonnes conditions, en tenant compte de la disponibilité des acteurs locaux et du calendrier des activités agricoles. Le choix de cette période n'est pas fortuit, car elle correspond au début de la saison culturale, moment particulièrement sensible où les négociations autour de l'accès à la terre, de l'usage des espaces agricoles et de la gestion des ressources deviennent plus visibles. C'est aussi durant cette phase que les tensions latentes peuvent se manifester plus clairement entre les différents groupes d'acteurs.

Le choix de la sous-préfecture d'Oghlwapo se justifie également par sa situation particulière dans le département d'Alépé. Parmi les cinq sous-préfectures que compte ce département, Oghlwapo présente un degré de conflictualité relativement élevé, affectant les relations entre les composantes de la collectivité sociale locale. Cette situation en fait un terrain pertinent pour analyser les logiques de négociation, les formes de rivalité et les mécanismes de régulation des conflits fonciers ou agricoles. Les participants à l'enquête, au nombre de 170, se répartissent selon différentes catégories d'acteurs, comme le présente le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : Caractéristiques et nombres de personnes enquêtées

CATÉGORIE	FONCTION	NOMBRE
Population jeune	Présidents des jeunes et membres de bureaux	50
Personnes âgées	Gardiens de la tradition, conseillers, médiateurs, éducateurs de la tradition, piliers de la communauté villageoise	20
Chefs de terre	Responsables de la gestion traditionnelle des ressources naturelles et protecteurs de l'environnement au sein des villages	06
Chefs de villages et notabilités	Représentants de la communauté auprès des autorités administratives, garants de la sécurité de la communauté, président les réunions et les cérémonies traditionnelles, gèrent les conflits et litiges au sein de la communauté	10
Chefs des différentes grandes familles	Garants de la stabilité des différentes grandes familles et représentants des grandes familles auprès des chefferies villageoises	06
Population autochtone	Fonction de préservation de la culture, des traditions et des ressources naturelles de leur territoire	25
Population allochtone	Chefs de communautés allochtones et notables	15
Population allogène	Chefs de communautés allogènes et notables	15
Autorités du département d'Alépé	Préfet, sous-préfets, élus, autorités administratives, judiciaires et militaires	23
Total		170

Source : Enquête de terrain, décembre 2025.

Dans le cadre de l'étude, des personnes âgées, des chefs des différentes grandes familles, des chefs de terre y compris des chefs et leurs notables dont l'âge est au-delà de 60 ans, ainsi que la jeunesse dont l'âge varie entre 16 et 30 ans et plus, ont été interrogés. Aussi, les autochtones, les allochtones, les allogènes, dont l'âge est de 40 ans et plus, et les autorités du département d'Alépé (préfet, sous-préfets, élus, autorités administratives, judiciaires et militaires) ont fait partie de notre enquête.

Le choix de cette tranche d'âge se justifie par le fait que nous avons en présence plusieurs catégories d'individus qui sont dans un rapport conflictuel. L'étude s'est intéressée à cette tranche de personnes âgées de plus de 60 ans parce qu'elles semblent capitaliser l'expérience non seulement dans la maîtrise des faits socioculturels mais aussi et surtout pour leur rôle dans la gestion des conflits dans la sous-préfecture d'Oghlwapo. Il est à noter que dans le cadre de la construction de notre échantillon, qui est de 170 personnes, nous avons opté pour un échantillon non probabiliste ou la méthode d'échantillonnage par choix raisonné, car ne disposant pas d'une base de données fiable pouvant offrir la possibilité de construire statistiquement sa représentativité. Il importe de préciser que les 170 discours issus du questionnaire ont été codifiés par analyse de contenu thématique. Chaque réponse ouverte a été découpée en unités de sens puis regroupée en quatre

catégories préétablies. Deux codeurs ont procédé au classement pour limiter le biais subjectif. Les effectifs par catégorie ont ensuite été transformés en pourcentages pour mesurer la distribution des modes d'adaptation au sein de l'échantillon. Cette quantification a permis de passer du discours individuel à une lecture statistique des logiques d'insertion. Il faut indiquer que ce choix raisonné a permis d'identifier les différents acteurs en conflit.

1.2. Instruments de recueil des données

Les instruments de collecte des données qui ont été privilégiés dans cette étude sont : la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête-interrogation.

Concernant les instruments de recueil des données, la recherche documentaire s'est orientée d'une part vers les ouvrages généraux et spécialisés traitant certains aspects des conflits liés à l'insertion socio-économique des jeunes citadins autochtones ruralisés dans leurs villages respectifs. Elle a porté aussi sur les actes de vente coutumière, les procès-verbaux (PV) de palabres foncières archivés à la sous-préfecture et les rapports du COGES local. L'objectif est de reconstituer l'historique des attributions et de repérer les formes récurrentes de litiges. Cette phase a permis de contextualiser les discours recueillis sur le terrain. L'observation directe a été privilégiée car elle a permis d'observer la distribution spatiale des populations sur notre champ d'étude, la composition sociologique des différents groupes d'acteurs. Elle a permis d'observer sur le terrain d'étude qu'il existe de nombreuses difficultés et contraintes dans l'intégration socio-économique des jeunes citadins de retour dans leur village d'origine. Elle a consisté aussi à assister aux séances de palabres foncières, aux rencontres de classes d'âge et aux activités agricoles des jeunes. L'observation a porté sur les interactions, les gestes, les postures et les discours non verbaux lors des négociations. Elle a permis de saisir ce qui n'est pas dit en entretien, notamment les rapports de force et les hiérarchies invisibles. S'agissant de la population d'enquête en général, l'enquête-interrogation a permis, à travers des interrogations, d'avoir des informations sur les conflits liés à l'insertion socio-économique des jeunes citadins autochtones de retour en quête d'une insertion en milieu rural. L'enquête-interrogation, qui a été menée par le biais d'un guide d'entretien semi-directif à items ouverts, a retenu notre attention. Ce procédé de recueil d'information a permis aux enquêtés de s'exprimer assez librement et de se prononcer sur des sujets qui visiblement intéressent les populations dans leur majorité.

1.3. Méthode d'analyse des données

La recherche a combiné les approches qualitative et quantitative. Au niveau de la méthode d'analyse des données, notre attention s'est portée sur l'analyse qualitative qui s'est faite à l'aide d'un guide d'entretien. Après transcription intégrale, nous avons procédé à une analyse de contenu thématique. Les discours ont été découpés en unités de sens puis codés autour des thèmes tels que : but culturel de la terre,

blocage des moyens légitimes, sentiment d'injustice, mode d'adaptation. Cette analyse met l'accent sur le sens que les acteurs donnent à leur situation et sur les logiques d'action qu'ils déploient. Dans la perspective de cet article, cette méthode a permis de dégager et d'analyser les éléments qui échappent à une quantification, et surtout d'analyser des discours et de saisir des opinions diverses sur la question des conflits liés à l'intégration socio-économique des citadins autochtones Gwa ruralisés. En ce qui concerne la méthode d'analyse quantitative, les données du questionnaire ont été saisies et traitées avec le logiciel SPSS. Des tris à plat et des tris croisés ont permis de mesurer la fréquence des conflits dans les trois villages qui ont fait l'objet de notre étude. L'objectif est de tester l'ampleur du phénomène et de repérer des régularités statistiques. L'accent a été mis aussi sur l'analyse de contenu, qui a permis d'analyser objectivement les informations recueillies sur le terrain d'enquête afin de mieux appréhender notre objet d'étude. Elle est au centre de l'articulation entre les deux méthodes. L'analyse de contenu des entretiens a servi à construire les catégories du questionnaire, et l'analyse quantitative a servi à vérifier si les logiques repérées qualitativement sont généralisables aux 170 enquêtés. L'analyse de contenu a aussi été appliquée aux procès-verbaux de palabres pour identifier le vocabulaire de légitimation utilisé par les aînés et les jeunes. Toutes ces techniques de recherche ont permis d'aboutir aux résultats de terrain.

2. Résultats

L'émergence de l'émigration urbaine en zone rurale est largement due à une classe de jeunes en Côte d'Ivoire et particulièrement celle de la sous-préfecture d'Oghlwapo, ne parvenant pas à trouver une insertion économique satisfaisante en ville. Mais en migrant, ces jeunes autochtones de la sous-préfecture d'Oghlwapo trouvent-ils en milieu rural des conditions qui semblent être satisfaisantes ?

En effet, en zone de savane comme en zone forestière, il apparaît que les jeunes urbains de retour sont des vecteurs potentiels de modernisation et de diversification des activités rurales, mais force est de constater que ces jeunes sont confrontés à de multiples facteurs de blocage qui freinent leur insertion. Ces facteurs de blocage, qui sont à la base de la non-insertion socio-économique des jeunes autochtones Gwa dans la sous-préfecture d'Oghlwapo, sont à l'origine des conflits fonciers que nous observons dans cette zone du département d'Alépé. Ainsi, les résultats de nos investigations s'articuleront autour de trois points fondamentaux qui sont à l'origine de la situation liée à la non-intégration socio-économique des jeunes autochtones Gwa et qui génèrent des conflits fonciers, à savoir : l'attribution traditionnelle des terres par les autochtones, la marchandisation abusive et sans contrôle des terres aux arrivants (allochtones et allogènes) et la pénurie foncière. Ces variables explicatives de notre objet d'étude sont représentées dans le tableau n° 2 de distribution ci-dessous.

Tableau n° 2 : Distribution des variables explicatives

Sous-préfecture / Villages / Facteurs	OGHLWAPO						Total	
	N'Gokro		N'Grakon		Monga		Effectifs	%
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
Attribution incontrôlée des terres aux arrivants	15	28,84 %	20	29,85 %	10	19,60 %	45	26,47 %
Marchandisation abusive des terres	25	48,07 %	35	52,23 %	28	54,90 %	88	51,76 %
Pénurie foncière	9	17,30 %	10	14,92 %	11	21,56 %	30	17,64 %
Autres	3	5,76 %	2	2,98 %	2	3,92 %	7	4,11 %
Total	52	100 %	67	100 %	51	100 %	170	100 %

Source : Enquête de terrain, décembre 2025.

Les effectifs représentent le nombre de répondants ayant identifié la marchandisation des terres comme facteur principal qui détermine les conflits fonciers lors de l'enquête-interrogation dans la sous-préfecture d'Oghlwapo. La question posée à nos enquêtés pour déterminer le facteur dominant qui explique ces conflits fonciers dans les trois villages est la suivante : « Selon vous, quel est le facteur principal qui explique aujourd'hui les conflits fonciers dans votre village ? ». Ici, il faut retenir que la majorité des répondants par village désignent la marchandisation des terres comme facteur principal. N'Grakon concentre le plus fort effectif, ce qui suggère une monétisation plus avancée du marché foncier dans ce village comparé à N'Gokro et Monga.

Ainsi, à l'analyse du tableau n° 2, l'attribution des terres aux arrivants intervient avec un taux de 26,47 %. Ce facteur représente plus d'un quart des conflits fonciers à Oghlwapo. Il est plus marqué à N'Grakon avec 29,85 % et à N'Gokro avec 28,84 % qu'à Monga avec 19,60 %. La marchandisation des terres (51,76 %) est le facteur dominant, surtout à Monga (54,90 %) et à N'Grakon (52,23 %). En ce qui concerne la pénurie foncière (17,64 %), ce facteur est significatif, avec une répartition relativement homogène entre les villages. Les autres facteurs (4,11 %) sont marginaux mais peuvent cacher des spécificités locales à investiguer. Au terme de l'analyse du tableau de distribution des variables, il importe de noter que la marchandisation des terres est le principal moteur des conflits fonciers dans les trois villages à Oghlwapo, département d'Alépé, suivie par l'attribution des terres aux arrivants et la pénurie foncière.

2.1. Mise en évidence des variables explicatives

Il importe de noter que l'explication des variables à travers les discours des enquêtés se situe au niveau de trois points comme indiqué plus haut dans le tableau. Il s'agit

de l'attribution traditionnelle des terres aux arrivants, de la marchandisation des terres et de la pénurie foncière.

2.1.1. Attribution incontrôlée des terres aux arrivants

Sur le terrain d'investigation, les jeunes autochtones Gwa de retour relèvent que leur non-intégration socio-économique en milieu rural est due à l'occupation des terres de leurs aïeux que ces derniers ont léguées coutumièrement aux arrivants. Cette situation est donc à l'origine de tensions fréquentes entre jeunes autochtones Gwa ruralisés et arrivants qui occupent, selon eux (jeunes citadins autochtones Gwa ruralisés), les terres de leurs parents. Ainsi, pour Guy O. (25 ans), jeune citadin Gwa ruralisé, il affirme :

« Notre retour est difficile car nous sommes confrontés à d'énormes problèmes par rapport à notre insertion au niveau du village. Et cela parce que les parvenus ont pris toutes nos terres. Nos ancêtres leur ont légué toutes nos portions de terre au nom d'une quelconque loi traditionnelle qui ne résiste plus au temps de la modernité, car les choses doivent changer à partir de maintenant. Sinon, ces arrivants ne vont jamais connaître la tranquillité, et nous, jeunes Gwa qui n'avons pas pu trouver une issue d'insertion favorable en ville et qui sommes revenus, nous allons tout faire pour récupérer les terres de nos ancêtres. »

Pour Roger A. (30 ans), jeune autochtone Gwa en quête d'insertion socio-économique de retour, il affirme ceci :

« Les arrivants doivent savoir que nous ne vivons plus sur la base d'une vie traditionnelle, le mode de transmission de nos terres aux arrivants ne nous engage pas, car ce contrat n'a plus de valeur dans sa forme comme dans son fond. Nous, jeunes Gwa de retour de la ville, nous ne pouvons plus accepter cela. »

Les propos ci-dessus sont révélateurs de deux situations qu'il importe d'indiquer. La première concerne le mépris de la tradition par la jeunesse vis-à-vis de leur situation, et la seconde situation est la condition d'insertion des citadins ruralisés de la sous-préfecture d'Oghlwapo. En ce qui concerne le mépris de la tradition, c'est-à-dire de la coutume dans l'attribution des terres, il faut souligner que fondamentalement elle connaît des difficultés dans son application réelle sur le terrain. Pour les enquêtés, ces temps nouveaux ne sont plus en adéquation avec les exigences qui relèvent du culturel. Ils le disent en ces termes pour une intégration de la jeunesse de plus en plus nombreuse, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il faut donc repenser les choses pour un équilibre social, voire sociétal. Benoît P. (29 ans), jeune Gwa ruralisé, organise mieux cette pensée susmentionnée en ces termes :

« La motivation véritable de cet extrémisme vis-à-vis des arrivants est le fait qu'en milieu urbain nous sommes désœuvrés, et il faut ajouter à cela le

contexte de la conflictualité et de déguerpissement enregistré il y a aujourd'hui cinq années. »

Ces différentes réactions de ces informateurs relèvent les difficultés que connaissent les populations juvéniles en milieu aggloméré. C'est cette idée que voulait véhiculer le sous-préfet d'Oghlwapo, soulignant que :

« Les jeunes de sa circonscription veulent en découdre avec leurs parents et les migrants (les arrivants) pour un seul facteur : les difficultés d'accession au patrimoine foncier rural. »

Il y a donc à suivre de plus près ces propos du sous-préfet : les contradictions enregistrées sont liées aux difficultés d'insertion des jeunes qui ont subi une exclusion urbaine sélective, voire compétitive. Devant ces réalités paramétriques, c'est donc « de bonne guerre » pour cette population juvénile de clamer haut et fort leur revendication, qui est liée au patrimoine foncier de leurs ascendants. C'est dire que les violences de toute nature observées ont un rapport avec cette pression démographique urbaine vers le milieu rural en quête d'une insertion socio-économique qui a connu une forte perturbation liée aux aléas sociétaux.

Concernant la deuxième situation, il est à noter que sur le terrain d'étude, de nombreux jeunes déscolarisés ou sans emploi, après des tentatives infructueuses d'insertion professionnelle en milieu urbain, sont revenus au village avec l'espoir de trouver sur place des superficies à exploiter. C'est sans nul doute cet objectif d'opportunité d'insertion qui est à la base de la fragilité, voire de la fragilisation, de la réglementation des terres dans la sous-préfecture d'Oghlwapo. Les jeunes de notre zone d'étude, en dehors des activités agricoles, ont très peu d'opportunités économiques dans l'espace rural. Ils se trouvent donc dans une situation où ils sont dépourvus de perspectives. Ils ont l'impression qu'ils sont abandonnés, même par leurs parents, pour la plupart d'entre eux, dans l'incapacité de leur offrir une parcelle de terre. C'est dans cette perspective qu'Armand D. (27 ans), jeune Gwa ruralisé, extériorise cette situation en ces termes :

« Il arrive même que les parents nous proposent en location annuelle des parcelles (bas-fonds, jachères) pour les vivriers, alors que nous n'avons pas de ressources financières pour exploiter ou même réaliser cette proposition.

»

Au regard de ces propos, on peut révéler la pauvreté des jeunes en ces lieux. Face à cette indigence économique, les jeunes de la sous-préfecture d'Oghlwapo ne peuvent tirer, sans nul doute, les ressources financières d'autres activités peu recommandables. Ces différentes natures de situation d'indigence amènent les jeunes à s'inscrire dans la voie des transactions foncières sans toutefois aviser. Ce type de comportement, qui relève de la délinquance foncière, engendre donc le non-respect des conventions traditionnelles établies par les ancêtres autochtones avec les arrivants. Tout ceci a donc pour conséquence les conflits fonciers entre les

jeunes autochtones Gwa de retour et les migrants qui se considèrent eux aussi comme autochtones dans cette partie du département d'Alépé, sans toutefois omettre le facteur lié à la marchandisation des terres par les « anciens ».

2.1.2. Marchandisation abusive des terres

La marchandisation des terres est le nerf de toute conflictualité concernant la transaction des terres en milieu rural. Ce facteur est le plus dominant, car il est le principal moteur des conflits fonciers dans les trois villages à Oghlwapo, département d'Alépé. C'est dire que la gestion et la protection mal maîtrisées de la jachère engendrent la déperdition d'insertion de la population juvénile désillusionnée en milieu aggloméré. C'est à juste titre que Juliana T. (25 ans) affirme :

« Ces violences observées çà et là sont le fait de l'ignorance de nos géniteurs. Mes aînés qui sont diplômés n'ont pas pu avoir directement un emploi, si bien qu'ils sont en train d'errer, faute d'insertion économique au village. »

Pour Guy C. (36 ans), jeune Gwa de retour du milieu urbain, il affirme ceci :

« Nous ne savons pas ce que la tradition a mis dans la tête de nos anciens, qui devraient avoir l'autorité d'âge pour mieux gérer nos héritages, et qui ont foutu notre avenir patrimonial en l'air. »

De ce qui précède, résulte l'idée selon laquelle la marchandisation sauvage des terres dans cette partie du département d'Alépé est, dans une certaine mesure, une politique fossoyeuse de l'insertion rurale des jeunes en difficulté en zone urbaine ou semi-urbaine. Autrement dit, ces jeunes de retour des grandes agglomérations vers leur milieu d'origine ont des difficultés d'intégration par manque de terre, qui devrait en principe être l'objet d'une préservation sacrée parmi les ressources naturelles. Cet or dormant qu'est la terre devrait donc constituer un dernier recours lorsqu'on a tout perdu en milieu urbain. Force est de constater que l'exode de la jeunesse vers les milieux urbanisés, c'est-à-dire l'exode rural, et le mouvement des jeunes vers les villages d'origine ont des facteurs convergents.

Pour la première idée, l'exode rural consistait en un mouvement des jeunes ruraux vers les milieux agglomérés en quête d'emploi en raison de l'absence d'emploi salarié dans ces zones villageoises. Ces mouvements ont été préalablement orchestrés par le manque d'emploi salarié, ces jeunes refusant l'économie rurale souvent fragile. Aujourd'hui, cette réalité de choix de la source de production a connu des modifications, en ce sens que de nouveaux défis et de nouvelles exigences se présentent aux individus en milieu rural. La deuxième idée, liée au mouvement des jeunes vers le village, est une question d'insertion économique et de difficulté de se prendre en charge en raison de certaines exigences citadines, dont parlait le préfet d'Alépé en ces termes :

« Le retour des jeunes citadins autochtones Gwa en milieu rural ici à Oghlwapo est une question de survie. C'est une solution à leur non-intégration en milieu aggloméré. »

De ces situations, ou de ces deux mouvements, les difficultés ont une source convergente : la difficulté liée à l'insertion socio-économique et professionnelle de la population juvénile. Au village, la population juvénile est dans des difficultés d'insertion en raison de la gestion problématique des terres par les propriétaires coutumiers. En ville, la raréfaction du travail contraint certains jeunes au retour au village d'origine en raison des politiques d'emploi mal maîtrisées, n'ayant pas suivi le rythme de la pression démographique en milieu aggloméré. Pour le vieux Siméon A. (65 ans), planteur à N'Grakon, village Gwa de la sous-préfecture d'Oghlwapo, il affirme ceci :

« Les conditions de vie sont devenues difficiles au village maintenant, ce qui nous conduit donc à vendre nos terres afin de nous permettre de scolariser nos enfants et de pouvoir faire face à d'autres problèmes sociaux, tels que les funérailles, etc. Nos champs de cacao ont pris de l'âge, la production n'est plus comme avant, et nous nous sommes convertis dans la culture de l'hévéa, et voici que l'État ne paye plus bien, car le prix a considérablement chuté. Cela nous pose énormément de problèmes, et nos enfants de retour de la ville, à cause de leur non-insertion dans ces zones, ont des problèmes ici au village pour avoir des terres pour faire des cultures pérennes, car la majorité des parents ont vendu leurs terres aux arrivants. »

Ces propos ont été repris par les plus anciens dans les trois villages visités dans la sous-préfecture d'Oghlwapo. Pour dire que le phénomène de la marchandisation des terres dans cette partie du département d'Alépé est une réalité. Cette marchandisation des terres n'est donc pas circonscrite à la sphère villageoise, car elle est présente dans toutes les collectivités, qu'elles soient urbaines ou rurales. Les violences aujourd'hui dans les collectivités sociales sont une question de raréfaction des biens et services à cause des populations de plus en plus galopantes, issues d'une éducation dont l'intégration n'est toujours pas aisée en raison de la dislocation de certaines structures sociales.

2.1.3. Pénurie foncière

Le couvert forestier en Côte d'Ivoire depuis 1960 a connu une modification drastique. Nous sommes passés ainsi de 16 millions d'hectares de disponibilité forestière à moins de 3 millions aujourd'hui (Ministère des Eaux et Forêts, 2015). La destruction et l'exploitation de la forêt pour les activités agricoles ne laissent personne indifférent, dans la mesure où leur effet immédiat entrave directement le bon positionnement de l'environnement. Pour la présente étude, qui s'intéresse singulièrement à la non-disponibilité non seulement de la forêt mais aussi de la jachère, c'est l'objet d'une série consécutive et successive dans le département d'Alépé qui engendre des violences liées à la terre. En effet, dans cette zone de la

Côte d'Ivoire, la migration successive des populations de divers horizons a naturellement modifié les relations entre autochtones, allochtones et allogènes en raison de la pression que chaque arrivant exerce sur l'or dormant qu'est la terre. Chaque arrivant voulant tirer profit de cet or dormant que constitue la terre met en exergue des stratégies de toute nature pour vaincre ou convaincre les populations autochtones. Ce climat n'est pas du tout aisé, dans la mesure où la pénurie de terre crée non pas des relations pacifistes mais installe un climat délétère, étant donné que chacun y cherche son intérêt. C'est dans cette atmosphère de pénurie inappropriée à une nouvelle migration que les citadins ruralisés s'aventurent. Cette démarche, imposée par la réalité socio-économique et politique, impose une conduite de belligérance à ces citadins cherchant à récupérer les jachères léguées par leurs parents aux migrants il y a moins de 10 ans. C'est justement ce que deux jeunes Gwa de N'Gokro et de Monga, de retour d'Abidjan, voulaient traduire en ces termes :

« Après les affrontements dont l'origine fut la crise post-électorale, la future bombe sera l'accaparement des jachères par les migrants sur la terre de nos aïeux. »

Pour Firmin W. (29 ans), il affirme :

« Nous ne savons pas ce qui se passe dans la tête des migrants, et ils nous envahissent de génération en génération. »

À l'analyse des propos de ces jeunes Gwa de retour de la ville, il faut relever que la pénurie de terre est une réalité dont les effets sont perceptibles et dévastateurs. Autrement dit, pour ces citadins, le manque de disponibilité de terres a suscité une recomposition non seulement sociologique, mais peut être aussi un facteur de destruction des relations déjà fragiles entre migrants et autochtones.

3. Discussion

Les résultats obtenus confirment l'hypothèse selon laquelle la situation d'intégration socio-économique des jeunes citadins Gwa de retour en milieu rural est au fondement des conflits liés au foncier rural dans la sous-préfecture d'Oghlwapo (département d'Alépé). L'analyse des 170 discours montre que le blocage de l'insertion ne tient pas uniquement à un manque de ressources du jeune, mais à une rupture du contrat intergénérationnel sur l'accès à la terre. Ce blocage se cristallise autour de trois variables, à savoir : la marchandisation abusive des terres, l'attribution traditionnelle des terres et la pénurie foncière.

En effet, nos données de terrain indiquent que 52,23 % des enquêtés à N'Grakon désignent la marchandisation comme facteur principal des conflits, contre 48,07 % à N'Gokro et 54,90 % à Monga. Ce gradient révèle une intensité plus forte du marché foncier dans les villages les plus proches de la ville d'Abidjan. Mais au-delà du volume des transactions foncières, ce sont les acteurs et les conséquences

qui expliquent la tension. Les entretiens montrent que ce sont les parents et les aînés qui ont vendu une part significative des terres familiales à des arrivants non-autochtones, souvent des planteurs ou des promoteurs immobiliers. Ainsi, pour le jeune Gwa citadin de retour, cette vente négative des terres par leurs parents et aînés a un effet immédiat sur son insertion socio-économique en milieu rural. Il ne trouve plus de parcelle disponible au sein du patrimoine lignager au moment de s'installer. Le stock foncier qui aurait dû lui être attribué par la chefferie a été liquidé sans consultation. J.-P. Chauveau (2020 : 15-42) décrit ce phénomène dans le Sud ivoirien comme le passage d'un bien inaliénable à un capital échangeable, contrôlé par les aînés qui captent la rente foncière. Le jeune se retrouve ainsi dépossédé de son héritage sans avoir été associé à la décision.

Ce mécanisme crée une rupture du contrat intergénérationnel. J.-P. Colin (2020 : 55-78) rappelle que dans le système coutumier, la terre du lignage garantit la reproduction sociale des générations suivantes. En la vendant, les aînés rompent cette fonction de pourvoyeur. Le jeune ne peut plus compter sur l'attribution coutumière pour accéder à la terre. Il est donc contraint à une situation d'innovation au sens de Merton : il conserve le but de s'installer par l'agriculture mais doit recourir à un moyen non légitime dans la coutume, l'achat ou l'occupation illégale. A. Cutolo (2020 : 789-810) observe le même processus au Ghana, où la commercialisation par les chefs produit une génération de jeunes « sans terre dans leur propre terre ». Dans la sous-préfecture d'Oghlwapo, cette exclusion est vécue comme une injustice plus que comme une régulation du marché. L. Proteau (2020 : 33-52) note que la frustration des jeunes de retour vient moins du prix de la terre que du sentiment d'avoir été sacrifiés à l'intérêt immédiat des aînés. La marchandisation ne facilite donc pas l'insertion socio-économique des jeunes Gwa citadins ruralisés à Oghlwapo, dans le département d'Alépé. Elle la bloque en amont en supprimant la ressource de base. Le conflit ne naît pas de la volonté du jeune Gwa de transgresser la coutume, mais de l'impossibilité matérielle de s'y conformer.

La deuxième variable tient au mode d'attribution des terres par la chefferie et les aînés. Il est bon de noter que la plupart des jeunes interrogés estiment que l'attribution des terres est arbitraire et favorable aux membres du lignage proche. Cette pratique correspond à ce que Y. C. Adou (2019 : 385) appelle la « rente de statut ». Pour l'auteur, les aînés utilisent le contrôle de la terre pour maintenir leur autorité et leur pouvoir de redistribution au sein du groupe. Le jeune citadin, scolarisé en ville aux logiques de droit individuel et de contrat écrit, interprète cette pratique comme une exclusion délibérée. J.-P. Berrou (2021 : 77-96) montre que le retour au village est vécu comme une régression statutaire si l'aîné refuse de reconnaître le capital scolaire et économique acquis en ville. Le moyen légitime d'accès à la terre, qui est la demande adressée au chef lors de la palabre, devient alors trop lent ou inatteignable. Le jeune se retrouve face à une double barrière : le

stock foncier est épuisé par la vente, et le canal coutumier d'attribution lui reste fermé.

La pénurie foncière apparaît donc comme la variable aggravante due à la marchandisation accélérée des terres à Oghlwapo. Elle est expliquée par les jeunes à la fois par la saturation des terres disponibles et par la revente à des non-autochtones. Les travaux de K. Aka (2020 : 112-130) et de L. Bamba (2021 : 88-104) montrent que dans le Sud-Comoé, l'expansion des cultures de rente comme l'hévéa et le palmier à huile a réduit drastiquement les réserves foncières communautaires. La terre devient alors un capital rare et un enjeu de pouvoir. Cette rareté modifie le statut symbolique de la terre. A. Anoh (2023 : 55-72) souligne qu'elle n'est plus seulement un facteur de production, mais un marqueur d'identité autochtone. Refuser une parcelle à un jeune Gwa, c'est lui refuser sa place dans la communauté. Inversement, occuper une parcelle sans autorisation devient pour le jeune un acte d'affirmation. S. Diallo (2020 : 201-215) décrit au Mali comment la frustration foncière se transforme en revendication de citoyenneté locale. À Oghlwapo, la pénurie renforce donc la conflictualité en rendant chaque parcelle objet de lutte entre générations.

Nos résultats confirment la théorie de la tension de Merton. En effet, le jeune Gwa de retour partage le but culturel dominant qui est de s'insérer socio-économiquement par l'accès à la terre pour s'installer et fonder une famille. Mais les moyens légitimes pour y parvenir, tels que l'attribution coutumière par la chefferie lors de la palabre, sont bloqués. La vente des terres par les parents a épuisé le stock foncier, et l'autorité gérontocratique limite l'accès des jeunes de retour. Face à ce blocage structurel, le jeune recourt à des moyens non légitimes, ce qui suscite donc de vives tensions entre les différents acteurs de la sous-préfecture d'Oghlwapo.

Eu égard de ce qui est susmentionné, il faut indiquer que la question de recherche, l'objectif et l'hypothèse sont en relation, en dépit de certaines insuffisances d'ordre méthodologique. L'hypothèse de cette étude est donc confirmée. Cependant, les résultats obtenus à la suite des investigations de terrain nous paraissent crédibles dans la mesure où des témoignages des éléments appartenant à l'échantillon ont été donnés, y compris la contribution de certains documents factuels. Sur le plan théorique, notre étude mobilise la théorie de la tension de Merton mais en dépasse le cadre classique. Merton oppose moyens légitimes et moyens illégitimes dans une société stable. Or à Oghlwapo, la stabilité des moyens légitimes n'existe plus. L'attribution coutumière est décrédibilisée par la vente des terres et la pénurie. Le jeune Gwa ne dévie pas d'une norme stable. Il agit dans un contexte de pluralisation normative où plusieurs régimes de légitimité coexistent.

Sur le plan empirique, notre étude est l'une des rares à croiser le parcours migratoire urbain-rural avec l'analyse des conflits fonciers chez les Gwa d'Alépé. Les travaux

existants se concentrent soit sur les autochtones restés en milieu rural, soit sur les allogènes planteurs. Nous documentons une troisième figure, à savoir le jeune citadin de retour, dont la position intermédiaire en fait un acteur clé des recompositions foncières. Méthodologiquement, la codification des 170 discours en catégories mertonniennes a permis de quantifier des logiques sociales qui sont habituellement traitées de manière uniquement qualitative. Cela nous a donc permis de mesurer l'ampleur du phénomène et a permis la comparaison des facteurs susceptibles d'être à l'origine de la non-insertion socio-économique des jeunes citadins Gwa entre les villages enquêtés. Ainsi, insister dans cette étude sur les difficultés d'intégration socio-économique en milieu rural des jeunes citadins Gwa semble être pertinent.

Conclusion

En somme, au regard de cette étude, il y a une relation, voire un éclairage, concernant les dynamiques sociales qui apparaissent et influencent les collectivités villageoises. Nos résultats montrent que l'échec de l'insertion socio-économique des jeunes Gwa de retour est le facteur explicatif principal des tensions foncières à Oghlwapo. Ce n'est pas la pauvreté ou l'absence de volonté du jeune qui est en cause, mais le blocage structurel de son accès à la terre, ressource de base pour toute installation rurale. En outre, il importe de mentionner que notre étude précise les mécanismes d'articulation entre insertion et conflits fonciers : il s'agit là de l'apport principal de cette recherche. L'insertion ne se présente pas comme un simple contexte mais elle fonctionne comme la variable médiatrice qui active les trois déterminants identifiés.

Nous avons d'abord la marchandisation abusive des terres, qui bloque l'insertion en amont en dépossédant le jeune du patrimoine familial vendu par les aînés. Ensuite, l'attribution traditionnelle des terres aux arrivants empêche aussi l'insertion en aval en maintenant une gérontocratie qui ne reconnaît pas le capital scolaire et économique acquis en ville par les jeunes. Enfin, la situation de la pénurie foncière transforme la terre en marqueur identitaire et accélère la concurrence entre générations.

Cette étude présente trois limites. Premièrement, l'échantillon, bien que significatif, reste localisé à trois villages et ne permet pas une généralisation à l'ensemble du département d'Alépé. Deuxièmement, la codification des discours repose sur l'auto-déclaration des jeunes et peut être affectée par un biais de désirabilité sociale. Troisièmement, notre analyse se concentre plus sur le point de vue des jeunes et n'intègre pas suffisamment celui des aînés et des chefs de terre, ce qui limite la compréhension de la réciprocité des perceptions.

Ainsi, pour réduire les tensions, il est nécessaire de sécuriser le foncier par un cadre hybride qui articule droit coutumier et droit écrit afin d'encadrer les ventes accélérées des terres et de protéger le patrimoine lignager. Il faut institutionnaliser

la médiation en renforçant le rôle des COGES comme instance de régulation neutre entre générations. Réserver aussi des terres aux jeunes par la création d'une réserve foncière communautaire avec des critères d'attribution transparents liés au projet d'installation. Comme perspective au plan de la recherche, il serait pertinent de comparer la situation des jeunes Gwa de retour avec celle des jeunes autochtones non migrants pour isoler l'effet du parcours migratoire. L'étude du rôle des femmes Gwa de retour constitue également une piste importante, tout comme une approche longitudinale qui permettrait d'évaluer sur plusieurs années l'impact des réformes foncières en cours en Côte d'Ivoire sur la dynamique intergénérationnelle à Oghlwapo.

Bibliographie

- ADOU Yao Célestin, 2019, Gouvernance foncière et lotissements villageois en pays Attié, Thèse de doctorat en Géographie (non publiée), Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, 385 p.
- AKA Kouamé, 2020, « Chefferie et marchandisation de la terre à Alépé », *Revue Ivoirienne de Géographie Tropicale et d'Environnement*, vol. 45, n° 7, p. 112-130.
- ANOH Alexandre, 2023, « Les Comités villageois de Gestion Foncière Rurale à l'épreuve du terrain : le cas d'Alépé », *Cahiers du CERAP*, n° 46, p. 55-72.
- ASSI Kouassi, 2021, *Variabilité pluviométrique et conquête des bas-fonds dans le Sud-Est*, Paris, Réseau Climat et Développement, 48 p.
- ATTANÉ Anne, 2019, « Jeunes, jachères et insertion agricole en Côte d'Ivoire », *Cahiers Agricultures*, vol. 28, n° 4, p. 1-8.
- ATTIEN Jean-Marie Koffi, 2019, « Compétition entre bâti et agriculture dans les bas-fonds de Bouaké », *Revue de Géographie Tropicale*, vol. 28, n° 2, p. 45-62.
- BALAC Ronan, 2020, « Concessions agro-industrielles et encerclement des terroirs villageois », *Revue de Géographie de l'Est*, vol. 60, n° 2, p. 1-18.
- BAMBA Ladj, 2021, « Tutorat et sous-installations allochtones dans le département d'Alépé », *Annales de l'Université d'Abidjan*, n° 12, p. 88-104.
- BANÉGAS Richard, 2019, « L'autochtonie comme ressource politique en Côte d'Ivoire », *Politique Africaine*, n° 155, p. 5-28.
- BERROU Jean-Philippe, 2021, « Chômage urbain et monétarisation de la terre en Afrique de l'Ouest », *Afrique Contemporaine*, n° 272, p. 77-96.
- BOUQUET Christian, 2019, « La chefferie ivoirienne face au marché foncier », *Géographie, Économie, Société*, vol. 21, n° 3, p. 301-302.
- CHAUVEAU Jean-Pierre, 2020, « Politiques de développement et conflictualité foncière », *Revue Internationale des Études du Développement*, n° 241, p. 15-42.
- COLIN Jean-Philippe, 2020, « Les élites urbaines comme nouveaux acteurs du marché foncier en Côte d'Ivoire », *Géographie, Économie, Société*, vol. 22, n° 1, p. 55-78.

- COULIBALY Amadou, 2023, « Dégradation des sols et course à la terre neuve dans le Sud-Est ivoirien », *Sécheresse / Science et changement planétaire*, vol. 34, n° 1, p. 22-31.
- CUTOLO Armando, 2020, « Autochtonie et exclusion en contexte post-conflit », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 240, p. 789-810.
- DEMBÉLÉ Ousmane, 2021, « Cadets, vente de terre et ressentiment intra-familial », *Journal des Africanistes*, vol. 91, n° 2, p. 145-167.
- DIALLO Souleymane, 2020, « Évolution des systèmes de jachère en Côte d'Ivoire forestière », *Agronomie Africaine*, vol. 32, n° 2, p. 201-215.
- FOFANA Bakary, 2021, « Fertilité des sols et réduction des jachères : le cas du Moronou », *Agronomie Africaine*, n° 28, p. 89-102.
- GRAJALES Jacobo, 2020, « Entrepreneurs politiques et foncier en Côte d'Ivoire », *Revue Internationale des Études du Développement*, n° 241, p. 43-68.
- GUÉTAT-BERNARD Hélène, 2021, « Femmes, terre et marchandisation en Afrique de l'Ouest », *L'Espace Géographique*, vol. 50, n° 2, p. 101-119.
- HAGBERG Sten, 2019, « La guerre des cadets et l'accès à la terre », *Politique Africaine*, n° 154, p. 121-140.
- KOFFI Yao Joseph, 2020, « Réserves foncières lignagères et conflits à Alépé », *Territoires Afrique*, n° 14, p. 77-93.
- KONÉ Mariatou, 2022, « Les “sans-terre autochtones” : une nouvelle catégorie conflictuelle », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 46, n° 1, p. 199-218.
- KOUAMÉ Denis N'Dri, 2021, « Dépossession par paliers et chaînes migratoires en zone forestière », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 283, p. 65-84.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2020, « Jachère, fertilité et sécurisation foncière », *Anthropologie et Développement*, n° 245, p. 7-30.
- MERTON Robert King, 1938, « Social Structure and Anomie », *American Sociological Review*, vol. 3, n° 5, p. 672-682.
- N'GUESSAN Kouakou Édouard, 2023, « Autonomisation des communautés allochtones à Alépé », *Revue de Géographie de l'Université de Cocody*, n° 27, p. 33-50.
- OUATTARA Soungalo, 2021, « Chef, promoteurs et vente de terre : le guichet foncier », *Cahiers du CERAP*, n° 44, p. 101-120.
- PASQUIER-DOUMER Laure, 2020, « Marchandisation et stratégies féminines d'accès au cash », *Revue Tiers Monde*, n° 243, p. 55-78.
- PROTEAU Laurence, 2020, « Fin des brousses à défricher et insertion des cadets », *Autrepart*, n° 93, p. 33-52.
- SANOOGO Mamadou, 2021, « De la somme positive à la somme nulle : l'économie politique des jachères », *Monde en Développement*, n° 195, p. 89-106.
- SORO Gnénémon, 2019, « Saturation foncière et litiges dans l'Ouest ivoirien », *Revue de Géographie Tropicale*, n° 27, p. 65-82.
- TRAORÉ Karim, 2022, « Hévéa et gel du foncier : impact sur les systèmes de culture », *Cahiers Agricultures*, vol. 31, n° 3, p. 1-9.
- YAPI Arsène, 2022, *La génération Djougbo et la vente de terre à Oghlwapo*, Notes de l'ORSTOM-CI, n° 78, p. 1-18.

ZABRÉ Souleymane, 2022, « Monétarisation des rapports sociaux et conflits fonciers en Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'Anthropologie Sociale*, n° 19, p. 45-64.